

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-664672

55625

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : 2034	Société : Royal Air Maroc	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : FOUADH MOURAD		
Date de naissance : 17/10/1950		
Adresse : LOT 71 Lettagelement Laymoune CAPT		
Tél. : 0671834515	Total des frais engagés : 13860,20 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin : Dr. Youssef CARDIOLOGUE 100 Bd. Oum Kalthoum Casablanca - Tel: 06 22 93 86 00	
Date de consultation :	Age :
Nom et prénom du malade : FOU'ADH NOURAD	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : HTA	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **10/11/2021**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.12.21		1116	30000	INP : 91152074
01.12.21		1116	10000	Dr. Yousef DAKKAK CARDIOLOGUE 100 Bd. Charles de Gaulle - 10000 Tunis - Tunisie

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

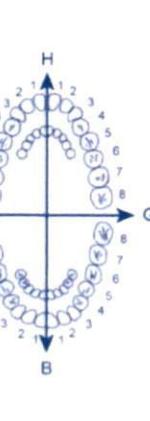
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		D	G		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
		00000000	00000000		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
		25533412	21433552		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
		35533411	11433553		
B					
[Création, remont, adjonction]					
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux



الدكتور يوسف الإدريسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الفحص بالصدى بالألوان
- الهولتر.

Casablanca, le

01.12.24

فون دن

296.00 د.ك
1 Coveram 110

199.70 د.ك
1 Diflun 50

60.00 د.ك
1 3 maz

50 Meltex 250

2560.20 د.ك
الدار البيضاء
100, bd. Oum Rabii - Résidence A
Tél./Fax : 0522 93 86 00 - الهاتف :

466 Lot. Allaymouna Lissasfa
Casablanca - Tél.: 05 22 90 94 00
RC: 381787 - Tp: 36293297 - IF: 24
100: 001530225000

124.70 د.ك

100 Bd. Oum Errabi Hay Hassani
Casablanca - Tél.: 05 22 93 86 00
DRISSI CARDIOLOGUE

LOT: M0517
EXP: 12 2023
PPV: 60,00 DH

100

Hassani - Casablanca

المستعجلات : 561 08 02 82

129,70

122,70

122,70

122,70

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne
des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
- Holter rythmique
- Epreuve d'effort
- Echo-doppler
cardiaque couleur



الدكتور يوسف الإدريسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الفحص بالصدى بالألوان

- الهولتر -

Casablanca, le

01-12-21-

FOUAD H MOURAD

Facture

Note d'hôpital

pour Echo Cardiologie

1000,00

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani
Casablanca - Tél./Fax : 0522 93 86 00 - E-mail : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82

100، شارع أم الربيع - إقامة الأفق - الحي الحسني - الدار البيضاء

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca
المستعجلات : Tél./Fax : 0522 93 86 00 - الهاتف : E-mail : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82

Dr Youssef DRISSI
Cardiologue
100, boul. Oum Errabii
Hay Hassani, Casablanca
Tel : 05 22 93 86 00

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

NOM : FOUADH
PRENOM : MOURAD
DATE D'EXAMEN : 01.12.2021

Aorte ascendante de taille normale = 35 mm. Oreillette gauche, de taille (36 mm) et cinétiqe normales, sans thrombus visible.

Ventricule gauche de taille normale (50 mm/31 mm), de cinétiqe globale et segmentaire normales, avec FR à 37 % et FE à 67 %. Pas d' HVG : ESIVd = 10 mm, EPPd = 9 mm.

PRVG basses. Pas de trouble de la fonction diastolique : E/A = 1,2.

Appareil valvulaire mitral souple. Sans particularités.

Appareil valvulaire aortique : Sans particularités.

Pas d'hypertension artérielle pulmonaire. PAPS = 8.

Péricarde : pas d'épanchement.

Crosse aortique : sans particularités.

Cavités droites de taille normale. VD = 20 mm.

AU TOTAL :

Bonne fonction systolo-diastolique du VG.

PRVG basses. Pas de valvulopathie.

Pas d'épanchement péricardique.

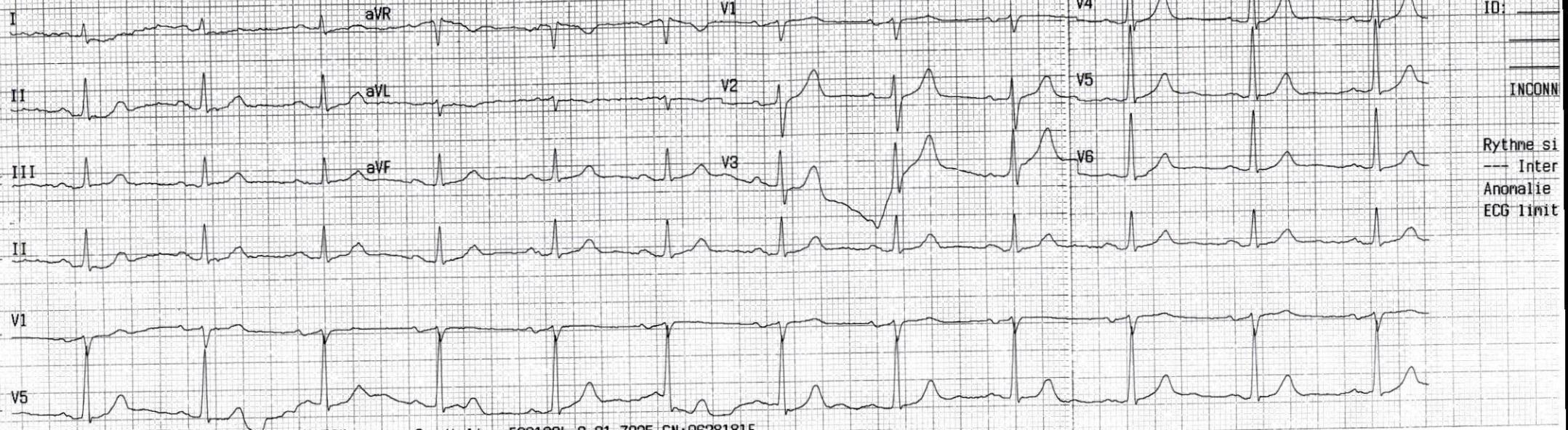
Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Errabii Hay Hassani
Casablanca Tel : 05 22 93 86 00

600000

ID: 10100000

01/12/2021 11:42:58

72 bpm



25mm/s 10mm/mV LP: 25Hz AC:50Hz

Cardioline ECG100L 2.01.7025 SN:0628181F

66010055

CARDIOLINE

01/12/2022

ID: _____

INCONN

Rythme si

--- Inter

Anomalie

ECG limit

70.44

